



## **REVUE DE PRESSE**

**Mercredi 30 mai 2018**



## La guerre contre le plastique est déclarée

Consommation d'une sélection de produits à usage unique en plastique, en France, en millions\*



**Bouteilles en plastique**  
7.875



**Pailles**  
3.200



**Mégots**  
54.000



**Gobelets**  
2.150



**Emballages à emporter**  
340

*\*Estimation basée sur la population de plus de 15 ans.*

Source : Statista et Seas at Risk

INFOGRAPHIE CL

Pour juguler la pollution de l'océan, la Commission de Bruxelles a décidé de frapper fort: afin de réduire les déchets plastiques, qui représentent 70 % de la pollution marine en Europe, une série de propositions a été approuvée cette semaine. En ligne de mire, les produits en plastique à usage unique, tels que les cotons-tiges ou les pailles. Les mégots de cigarettes, dont le nombre est chiffré à 54 000 millions par an en France, font partie des déchets plastiques les plus souvent retrouvés sur les plages. Les industriels du secteur devront à présent sensibiliser les consommateurs à leur effet néfaste sur l'environnement. Quant aux bouteilles plastiques, deuxième article à usage unique le plus utilisé en France, elles devront faire l'objet d'une consigne afin d'inciter les consommateurs à leur recyclage.

■ La Mutualité sociale agricole étoffe sa cellule d'écoute ■ Pour prévenir épuisement et risques suicidaires  
■ La profession souffre ■ Des agriculteurs racontent leurs tourments mais aussi leurs raisons d'espérer.

# Les paysans veulent chasser leurs idées noires

”  
On n'a jamais vu  
autant de problèmes  
cardiaques  
que l'an passé.

Lénaëlle SIMON  
l.simon@charentelibre.fr

Il s décrivent une profession taiseuse qui souffre, en silence, de ne pas réussir à vivre de son travail. «J'en connais pas mal pour qui ça va mal», confirme Frank Olivier, président de la Coordination rurale en Charente. On en parle dans nos réunions. Certains se renferment, n'ouvrent même plus le courrier. Parfois, c'est la Direction des territoires qui nous alerte parce que les dossiers PAC n'ont pas été déposés. Pour d'autres, ça se manifeste par de la colère, de l'agressivité. Quand un contrôleur arrive, ça peut mal se passer.»

”  
Les liquidations  
judiciaires touchent  
aujourd'hui aussi les  
grosses exploitations.

Alors que 150 agriculteurs en moyenne se suicident chaque année en France (1), la Mutualité sociale agricole (MSA) renforce sa cellule Agri'Ecoute (2). En 2016, la MSA des Charentes a aussi mis sur pied un réseau de prévention des risques suicidaires (lire ci-dessous). Frank Olivier salue ces outils mais pour lui, la solution pérenne passe par une production payée à son juste prix. «Cette année, 400 ha n'ont pas été semés en tournesol dans le Sud-Charente. Si le prix n'augmente pas, on sème à perte. Depuis 1992, les primes ont baissé de 37 % et le prix des céréales de 25-30 %.» En Charente, Solidarités paysans, qui épaula les agriculteurs en difficulté, suit une soixantaine d'exploitations, une vingtaine de nouveaux dossiers chaque année. «Et de plus en plus de liquidations judiciaires, environ 10 % par an, note Héloïse Raimon, la salariée. Depuis deux ou trois ans, elles touchent aussi les grosses exploitations.»



Christian Daniau, son fils Pierre-Louis, Pierrick Coyaud, Florian Beau et Frédéric Parthenay sont attentifs les uns aux autres pour prévenir et pallier le mal-être. Majid Bouzidi

Avant qu'il ne soit trop tard, certains choisissent de se reconverter et de vendre. «Mais pour des agriculteurs qui ont une quarantaine d'années, c'est très dur de devoir céder un outil de travail que leurs parents ou grands-parents ont créé de leur main et qui fonctionnait quand ils l'ont transmis», souligne Christian Daniau, responsable de la commission grandes cultures à la FNSEA Charente.

## Des projets en suspens

Pour lui, ces difficultés économiques croissantes sont la cause principale du mal-être. En août dernier, il a dû débloquer de l'argent placé depuis quinze ans pour renflouer son exploitation. Selon la MSA, 30 % des exploitants avaient un revenu inférieur à 350 € par mois en 2016. «Ceux qui arrivent à s'en sortir sont ceux qui font autre chose à côté. Les céréales seules, ce

n'est plus possible.» Florian Beau, à Moutonneau, fait tourner une entreprise de travaux agricoles. Frédéric Parthenay, céréalier qui a développé l'élevage de canards et volailles à Puyréaux, fait de la vente directe. «Cette année, j'ai dû emprunter 100 % de ma mise en culture à la banque, c'est du stress.» Pour d'autres, les avances de trésorerie viennent des coopératives. «J'ai 300 ha. Quand j'ai embauché en 2014, il fallait 120 ha pour payer un salarié. Il en faut 230 aujourd'hui.» Aux difficultés économiques qui alimentent les difficultés familiales – les divorces sont nombreux – s'ajoutent les coups portés à leur profession: fin des néonicotinoïdes, limitations sur l'azote, méconnaissance du public quant à l'irrigation. Et l'impression que le pays marche sur la tête. «Le gouvernement vient d'autoriser l'implantation dans le sud de la

France d'une usine qui va importer 450 000 tonnes par an de biocarburants argentin et brésilien. C'est 450 000 tonnes qui vont rentrer à la place de notre colza. Où sont les ONG?»

## Des raisons d'espérer

Au final, l'envie et les moyens de lancer de nouveaux projets s'ameublent. «Parfois, je me pose la question d'appeler une entreprise et d'aller bosser ailleurs», glisse Frédéric Parthenay. «Il y a quinze ans, on pouvait monter un projet avec 200 000 €, on ne se posait pas de questions, estime Christian Daniau. Qui peut me certifier aujourd'hui qu'en face d'un projet, je n'aurai pas des associations contre?» Ces nœuds au cerveau engendrent du stress et quelques insomnies. «On n'a jamais vu autant de problèmes cardiaques que l'an passé, c'était l'hécatombe.»

Mais ils préfèrent voir le verre à moitié plein. Quand, en 2014, ses 140 bêtes ont été abattues à cause de la tuberculose à Fontenille, Patrick Coyaud s'est posé la question de tout arrêter. La passion a été plus forte. Un an sans rentrer d'argent, les banques à convaincre et finalement un troupeau plus grand et des pistes d'économies trouvées sur l'alimentation des bêtes. Florian Beau s'est installé il y a deux ans. Il ne regrette pas, même si «on n'est pas rémunéré au nombre d'heures qu'on travaille». Christian Daniau s'est lancé dans l'expérimentation de nouvelles techniques de culture, sur une plateforme inédite. Pour glaner des bonnes pratiques et redonner du souffle à la profession.

(1) La MSA des Charentes explique qu'elle n'a pas les chiffres départementaux.

(2) 09 69 39 29 19, accessible 24h/24 et 7j/7.

## Vingt-deux psychologues au chevet des agriculteurs Des consultations prises en charge par la MSA

En 2016, la Mutualité sociale agricole (MSA) des Charentes a mis sur pied un réseau pluridisciplinaire de prévention des risques suicidaires. Elle a signé des conventions avec vingt-deux psychologues en Charente et Charente-Maritime, que les exploitants en situation d'épuisement peuvent consulter. «La MSA prend en charge sept consultations. En 2016, seize agriculteurs ont été accompagnés, quarante et un en 2017, note Mathilde de Sousa, la responsable du service. Il s'agit surtout d'exploitants isolés, qui ont 40-45 ans et font de l'élevage ou de la production laitière. Cependant, l'an passé, nous avons épaulé plus de céréaliers que d'ordinaire.» Une filière ébranlée par la baisse des cours. Pour tous, le contexte économique est rude.

«Pour maintenir leurs revenus, certains ont augmenté leur volume d'activité, sans pouvoir embaucher. Cela accentue la fatigue physique et morale.» À laquelle s'ajoute la culpabilité de ne pas réussir à vivre de son travail et le regard des pairs parfois dur à assumer. Ces facteurs concourent à un processus d'isolement «qui les amène à penser que le problème, c'est eux». Dans ce contexte, les épisodes de sécheresse, de grêle ou de tuberculose bovine sonnent le coup de grâce. Certains n'ont pas pu s'octroyer un week-end depuis trois ans. C'est rarement l'exploitant lui-même qui alerte le réseau, plutôt son entourage professionnel ou familial. Le signalement peut aussi se faire à la faveur d'un appel de l'exploitant auprès d'un service technique

de la MSA. La personne au bout du fil peut déceler l'épuisement ou un risque de passage à l'acte. «Nous prenons alors contact avec l'agriculteur. S'il est d'accord pour bénéficier de l'aide d'un psychologue, c'est le psychologue lui-même qui appelle pour fixer un rendez-vous à son cabinet. En général, quand on leur dit que quelqu'un se soucie d'eux, ils sont touchés», relate Mathilde de Sousa. Il est donc important que le maximum d'interlocuteurs du monde agricole soient formés à la détection des signes de détresse. Les techniciens des coopératives, de la chambre d'agriculture, premiers témoins des souffrances vécues, ou de la MSA bénéficient de formations, en lien avec les coordinations départementales de prévention au suicide. «Les réseaux de

prévention se sont développés et la parole se libère peu à peu, ce qui permet une meilleure orientation», estime Lionel Schu, en charge du suivi des exploitations. Source d'inquiétude: le gouvernement a décidé, pour l'heure, de ne pas renouveau le dispositif d'aide au répit. L'an passé, l'État avait débloqué 4 M€, ce qui avait permis aux caisses régionales de la MSA de financer des temps de remplacement pour 3 500 exploitants identifiés par les travailleurs sociaux comme à la limite du burn-out. La MSA des Charentes avait reçu 110 000 €. Sans aide de l'État, elle n'aura pas les moyens de financer sur fonds propres autant de replacements. À ce jour, elle n'a pu rouvrir le dispositif que pour les plus mal en point.

# La filière veut des remèdes anti-grêle

La grêle de samedi qui a impacté 10 000 hectares du vignoble du cognac fait réagir. Une réunion élargie est prévue vendredi avec le préfet de région. La filière viticole réclame des solutions pérennes contre la grêle.

Frédéric BERG  
fberg@charentelibre.fr

Les pieds dans la boue et les débris de l'épisode de grêle de samedi, et l'esprit tourné vers des «solutions». Hier, Pierre N'Gahane, le préfet de la Charente, entouré de nombreux acteurs de la filière viticole, de François Bonneau, le patron du Département, est venu au chevet de viticulteurs touchés pour dire qu'il défend l'idée de la mise en place d'«outils pérennes pour lutter contre la grêle». Il a promis qu'il appuierait dans ce sens à l'occasion d'une réunion prévue vendredi autour du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Didier Lallement.

«C'est exactement dans cette direction qu'on doit pousser. Ne plus se contenter de petites mesures, mais créer un vrai réseau d'alerte et de lutte contre la grêle. La filière a les moyens de la financer», a embrayé Christophe Véral, le président de l'Union générale des viticulteurs

pour l'AOC cognac (UGVC). François Bonneau dit la même chose: «La filière doit se mobiliser pour lutter contre ces aléas.»

Parmi les solutions envisagées, densifier le réseau des diffuseurs d'iode d'argent (ce produit envoyé dans les nuages permet de fragmenter les grêlons). Il y a actuellement 200 canons dans les deux Charentes, 142 en Gironde, un peu moins dans le Lot-et-Garonne ou en Dordogne, deux départements dans les couloirs de circulation des orages. Autre idée, pratiquer des tirs préventifs à partir d'un risque de grêle de 20 %, contre 30 % aujourd'hui.

«Aujourd'hui, le budget prévention c'est environ 300 000 euros, il faut l'augmenter», tranche Christophe Véral qui exhorte ses collègues viticulteurs à «ne pas céder aux offres des sociétés privées qui vendent des solutions miracle, des ballons notamment, à 6000, 7 000 euros. On est contre les solutions individuelles. On doit jouer collectif.»



Le préfet de la Charente, Pierre N'Gahane, est venu constater les dégâts de la grêle de samedi sur le terrain. Photos Renaud Joubert



Pierre Joncourt, le patron de Martell, a rassuré le préfet sur la reprise de l'activité.

## Martell: «Tout s'est joué en une minute»

15h57 samedi. Le «phénomène» dure une grosse minute. Le temps d'arracher une partie de la façade de l'usine d'embouteillage de Martell à Rouillac et de plier comme une frêle tôle les grilles du poste de sécurité à l'entrée du site de Lignières. Cette mini-tornade a été captée par quatre caméras de vidéosurveillance. Les images, que Martell ne veut pas diffuser publiquement pour le moment, sont très impressionnantes. C'est aussi

bref qu'intense. Du vent, des abats d'eau au point que parfois on ne distingue plus rien. Une minute et c'est fini. «Le phénomène a été tellement localisé qu'à dix mètres près, le bardage de la façade a été soufflé quand du mobilier de jardin tout proche n'a même pas bougé», explique Alain D'Hardemare, le directeur du site de Lignières. Pierre Joncourt, directeur de l'activité «cognac» de la maison au Martinet, a accompagné le préfet,

Pierre N'Gahane, et une petite délégation pour constater les dégâts, mais aussi que l'activité avait repris dès hier. «Une fois l'assurance que la structure du bâtiment principal était intègre et le site sécurisé, nous avons pu reprendre le travail.» Un bardage provisoire va être installé en fin de semaine avant une nouvelle façade d'ici juillet. La première caisse est sortie d'une ligne d'embouteillage hier après-midi.

## Le post



Photo CL

” Sur ces questions pourtant de santé publique, il est toujours urgent d'attendre!!?”

**Nicole Bonnefoy**  
Sénatrice

Pas contente du tout, Nicole Bonnefoy, que l'interruption de la commercialisation du glyphosate ne soit pas gravée dans le marbre de la loi. Pour info, aucun député charentais n'a participé à ce scrutin. Étaient-ils tous convaincus que les dés étaient pipés?

# «Quelle mouche a piqué le maire de Sigogne ?»

**Jean-Michel Landreau**

ancien adjoint à Sigogne, élu de 1983 à 2014, opposé à la fusion avec Rouillac

«Mais quelle mouche a donc piqué notre maire qui veut brader sa commune après cinq mandats de maire et après avoir plutôt bien travaillé?

Une commune peu endettée, huit maisons et appartements, dont sept sont loués, cinq hectares de foncier constructible, tout pour que les habitants de Sigogne puissent bien vivre: deux médecins, un podologue, une pharmacie, des kinés, un tabac journaux, un point Coop avec bar, une coiffeuse, une esthéticienne, un mécanicien, un serrurier, un maçon, un menuisier, une tonnellerie... Que demander de plus? Une commune de 1 000 habitants, une des plus grosses du département plantée en vigne (plus de 800 ha). Les impôts n'ont pas augmenté depuis 1989. Pas mal gérée cette commune!

D'un coup, d'un seul, on décide de tout léguer à Rouillac. Les raisons: je n'y arrive plus, 40 000 € de moins de dotation de l'État depuis 2014, des projets que je n'arrive pas à faire et, surtout, je veux sortir de Grand Cognac (à quel prix).



**Le maire, Jean-Philippe Roy, envisage de fusionner avec Rouillac. Ce n'est pas du goût de tous ses administrés.**

Photo Christophe Barraud

Faut-il toujours user du droit de préemption et acheter toutes les maisons autour de l'église et de la salle des fêtes, maisons qui coûteront très chères avant d'être louées? Faut-il faire un aménagement du bourg à 900 000 ou 1 million d'euros pour voir passer quelques dizaines de gros poids lourds journallement?

Aménagement, oui, mais plus simple et moins coûteux. Nous avons fait beaucoup de travaux, en faisant des économies par le passé.

Lorsque l'agglomération de Grand Cognac a été mise en place, Monsieur le maire ne voulait pas en faire partie, il voulait déjà rejoindre

la communauté de communes de Rouillac. À ce moment-là, il a été mis en minorité par son conseil municipal et maintenant ce même conseil va voter non pas pour partir de la communauté de communes de Rouillac, mais pour leur donner la commune.

Sigogne rayée de la carte, Sigogne, un village, un lieu-dit (Sigogne commune de Rouillac), ça fait mal.

En 2020, Monsieur le maire ne veut pas se représenter, mais il est peut-être un peu inquiet, il pense que des jeunes commencent à préparer 2020 et cela pourrait contrarier ses projets.

Si Sigogne n'existe plus, il n'y aura plus de maire à élire, il sera le dernier maire de Sigogne, et là, pas de risque d'avoir un maire qu'il ne souhaiterait pas.

Monsieur le maire doit faire une réunion publique au sujet de cette fusion, mais plus tard dit-il (quand tout sera ficelé), juste pour annoncer la fusion peut-être!

Monsieur le maire de Rouillac (*Charente Libre* du 17 mai) dit: «C'est Sigogne qui est venu nous chercher, Rouillac n'a pas besoin de ça pour vivre.»

Le village de Sigogne ne sera pas en position de force pour demander quelque chose. Attendons la suite.»

■ Aux Vauzelles, le nouveau Galaxy va s'élever à 11 mètres de hauteur, juste devant l'habitation de Gérard Gros ■ Qui se sent impuissant face au permis de construire.

# Le futur ciné va plonger sa maison dans le noir

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Ça va massacrer ma maison. Il le dit d'un air dépité. Mais presque résigné. 44 ans que Gérard Gros est installé aux Vauzelles, à Châteaubernard. Une maison bien entretenue, orientée plein sud, sur un terrain de 2.200 m<sup>2</sup> hérité de son grand-père. Un vaste jardin à la pelouse fraîchement tondue. Et un potager 100 % bio, enrichi au crottin de mule.

”

Je ne suis pas contre le cinéma, mais j'aurais aimé que ça se fasse intelligemment.



Selon les estimations de Gérard Gros, le futur cinéma s'élèvera deux mètres plus haut que le panneau fixé sur le poteau, de l'autre côté de son jardin.

Photo J. P.

Un environnement qui risque bien de changer dans les mois qui viennent avec la construction du nouveau cinéma. Selon les plans, consultables en mairie, le bâtiment de 4.000 m<sup>2</sup> va s'implanter à 6 mètres à peine du mur de son jardin, à 15 mètres de la façade sud de maison... sur près de 80 mètres de long. Un gigantes-

que brise vue. «Et comme c'est parti, ça va se faire comme ça», lâche Gérard Gros, 71 ans, qui regrette, face au permis de construire affiché sur le terrain depuis une semaine, que tout se soit «fait en douce». Il a découvert le projet du Groupe Cinéma et Loisirs (1) en janvier dans *Charente Libre*. Depuis, il a rencontré deux fois le

maire de la commune, s'est rendu deux fois à l'agglomération pour tenter de faire apporter quelques modifications aux plans. «Je ne suis pas contre le cinéma, ni contre le fait qu'ils gagnent du fric avec, mais j'aurais aimé que ça se fasse intelligemment, comme la piscine, en respectant le voisin.»

## David contre Goliath

Ce que souhaiterait ce riverain, c'est que le complexe soit juste un peu décalé «de 25 ou 30 mètres» pour libérer sa façade. Ou bien reculé afin de laisser passer un peu de soleil. «Quand ce sera construit, il fera tout noir chez moi. Je n'aurai plus de lumière. On va dépenser beaucoup plus d'électricité», estime-t-il, tout en regardant aussi à plus long terme. Si les autres projets commerciaux voient le jour autour de l'X'eau, sa maison va se retrouver prise en sandwich entre le ciné et la brasserie Au Bureau. «Ça fait 52 ans que je paie des impôts à

Châteaubernard. Et je vais continuer à en payer pour être mis dans une boîte à sardines», déplore l'ancien magasinier de Hennessy. Avec l'amère impression de se retrouver dans la peau de David... contre Goliath.

«Moi, au moment de construire, on m'a imposé de tourner ma maison vers le sud et de ne pas monter à plus de 6 mètres», se souvient-il, espérant qu'une solution puisse être trouvée avant le début des travaux prévu dans l'été. «J'aimerais qu'on se mette autour de la table et qu'on prenne en compte ma demande.» Pierre-Yves Briand assure avoir «fait l'intermédiaire pour essayer d'arrondir les angles». Mais «tant que les règles d'urbanisme sont respectées, je n'ai pas les moyens de m'opposer», dit le maire de Châteaubernard. C'est au constructeur de prendre en compte ce genre de gêne.»

(1) Hier soir, Franck Gagneux, le porteur du projet, n'avait pas répondu à nos questions.



L'entrée du complexe sera tournée vers les actuelles tribunes et la rue de la Belle-Allée.

Repro CL



Photo M. B.

Elle a été inaugurée hier soir. L'exposition sur le cognac Augier, collaboration de l'Espace découverte en Pays de

Cognac et de la Maison Martell, sera visible jusqu'à la fin du mois de juin sur les bords de Charente (lire notre édition d'hier). Une cinquantaine de personnes l'ont déjà découverte à l'occasion du vernissage. À noter que la plus vieille pièce présentée est un livre de comptes ayant appartenu à Philippe Augier, datant de 1638.

## Augier se conte dans une expo

# Dorinda Poinaud, 15 ans, la curiosité au pied de la lettre

Hier au collège de Crouin, le club Soroptimist a décerné le prix Lucie-Landré à la meilleure élève en français de classe de 3<sup>e</sup>.



L'élève de Claude-Boucher a reçu hier le prix Lucie-Landré, accompagnée de trois membres de l'association Soroptimist. Photo J. M.

Julia MOTHU  
cl.cognac@charentelibre.fr

Un mois avant le brevet, un autre diplôme a été décerné au collège Claude-Boucher. Depuis 2012, le club associatif des Soroptimist de Cognac remet le prix Lucie-Landré à une élève de 3<sup>e</sup> de l'établissement. Le prix, délivré sous forme de diplôme, a été créé par la fondatrice du club, Lucie Landré. Il récompense chaque année la meilleure élève en français.

Hier, dans le centre de documentation et d'information du collège, c'est la Cherroise Dorinda Poinaud, 15 ans, qui s'est vu remettre le diplôme ainsi qu'un bon d'achat Texte Libre d'une valeur de 150 euros. La lauréate a été choisie par l'ensemble des professeurs de français de l'établissement. Une initiative qui vient donner «un petit coup de

”

**Dorinda a une ouverture d'esprit impressionnante. Elle s'intéresse à tout et ne se fixe pas de limites.**

*pouce aux jeunes filles qui démarrent dans la vie»,* déclare Éliane Croizet, membre et future présidente de l'association constituée essentiellement de femmes et qui célèbre les femmes.

Pour décerner ce prix, les professeurs du collège se sont basés sur les résultats en français des élèves des classes de 3<sup>e</sup> tout au long de l'année. Pour Caroline Lepy, pro-

fesseuse de français de Dorinda depuis la 4<sup>e</sup>, le choix de la lauréate était évident: «Dorinda est une élève rêvée. Elle a une ouverture d'esprit impressionnante. Elle s'intéresse à tout et ne se fixe pas de limites.»

Une réussite due à la passion de la jeune fille pour la littérature. «J'ai toujours aimé lire et écrire», admet-elle, entourée de ses parents et de quelques camarades de classe. Mais cet intérêt certain pour les lettres est loin d'être le seul de l'adolescente. Dorinda multiplie en effet les activités extra et périscolaires: théâtre, équitation, tricot, peinture, dessin... L'adolescente est curieuse de tout. Et quand on lui demande ce qu'elle veut faire plus tard, sa réponse ne se fait pas attendre: «J'aimerais faire mes études dans le milieu de l'ostéopathie, pour pouvoir apporter mon aide aux gens», déclare-t-elle confiante, son diplôme entre les mains.

# Cherves-Richemont: les habitants d'Orlut inondés en pleine nuit

Cinq pavillons ont été touchés dans la nuit de lundi à mardi. La situation s'est rétablie durant la journée, mais le risque demeure. Les sols sont gorgés d'eau dans le «Pays bas» de Cherves.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

Le pluviomètre a débordé, dans la nuit de lundi à mardi chez Pierre et Marie-Claire Pageaud, installés depuis quatre décennies sur la D48, au village d'Orlut, sur la commune de Cherves-Richemont. Au moins 40 mm d'eau sont tombés du ciel, soit près du double de ce qui a été relevé à la station météo de Châteaubernard entre 20 h et 8 h, selon le site spécialisé infoclimat.fr. «C'est vrai qu'il a bien plu, mais je n'aurais pas pensé que ça rentrerait chez nous, soufflait, hier matin, l'ancien restaurateur. Ça avait débordé il y a quatre ans, mais pas comme ça.» Au bord des larmes, Marie-Claire Pageaud confirme: «En quarante ans, on a été inondés mais jamais à ce point.» Chez le couple, l'eau a grimpé sur une quinzaine de centimètres, au rez-de-chaussée de la maison (qui n'a pas de cave).

Au total, cinq pavillons ont été surpris dans la nuit de lundi à mardi au village. Huit personnes, dont un enfant, sont concernées. Alors qu'ils étaient sortis à Cherves pour une première inondation, plus légère, les pompiers de Cognac ont constaté l'étendue des dégâts vers 3h30 à Orlut et commencé à sécuriser les lieux immédiatement. «On pompe, on dégage les fossés, on surveille le risque électrique, expliquait, vers 8h30, le capitaine David Bardin, qui commande la compagnie. Le problème, c'est que tout est déjà plein d'eau.»

En milieu de matinée, toutefois, l'installation d'une pompe d'une capacité de 120 m<sup>3</sup> par heure et la déviation des eaux vers l'étang de la société Garandeau, voisine,



Pierre Pageaud, l'ancien restaurateur, a été réveillé à 3h30, les pieds dans l'eau. «En quarante ans, on a été inondés, mais jamais à ce point», témoigne son épouse Marie-Claire.

Photos M. B.

“  
Les champs  
sont des lacs,  
tout est saturé.”

a permis de commencer à assécher les habitations.

Chez les riverains, dont certains ont perdu des objets de valeur (une collection de livres anciens, notamment), ou vu leur maison

neuve souillée, c'était l'interrogation, hier, sur la cause du sinistre. «Pour moi, c'est depuis que Hennessy a ouvert ses chais [sur le site de Haut-Bagnolet, NDLR]. Leurs eaux vont au Fossé-du-Roy et les nôtres s'écoulent moins bien», avance Pierre Pageaud. D'autres mettent en cause un voisin peu regardant sur ses évacuations, ou encore le nettoyage des fossés communaux.

«Je comprends, c'est le choc, apaise le maire, Alain Riffaud. Pour Hennessy, c'est faux: l'installation est classée, il y a eu des études et ils ont d'énormes bas-

sins de rétention.» Aux yeux de l' élu, le problème est plutôt géographique: «Nous sommes dans le «Pays bas» de Cherves-Richemont», et météorologique. «Les champs sont des lacs, tout est saturé. Le Fossé-du-Roy aussi, mais on ne peut pas le creuser davantage, sinon, en cas de crue, c'est la Charente qui remonterait. À mon avis, avec des phénomènes météo extrêmes comme les orages des derniers jours, ça risque de se reproduire souvent.»

D'autant plus que Météo France annonce une dizaine de jours humides à Cognac et dans sa région.



Le village est situé sur un point bas et reçoit les eaux de la route de Brévilles, entre autres.



Dans la nuit, les fossés ont débordé sur la route. Les pompiers les ont dégagés.

**CHÂTEAUBERNARD**

M. Gérard RAYMOND,  
M. et M<sup>me</sup> Bernard et Nicole MARTIN,  
ses enfants ;  
ses petits-enfants  
et arrière-petits-enfants  
ainsi que toute la famille  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de

**M. Robert RAYMOND,**

survenu à l'âge de 90 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées  
le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018, à 10 heures,  
en la chapelle des Templiers du bourg  
de Châteaubernard, suivies de l'inhu-  
mation au cimetière de Mairoux.

M. RAYMOND repose à la maison  
funéraire du Plassin, entrée n° 3,  
à Gersac-la-Pallue,  
où la famille recevra les visites,  
jeudi 31 mai, de 15 h à 17 h.

*PF Hervot - F. Ledet,  
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,  
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 0545.360.360.*

# Le glyphosate rate sa sortie

■ L'Assemblée a refusé d'inscrire dans la loi l'interdiction en 2021 de l'herbicide controversé ■ Officiellement, ce délai reste d'actualité.

Après la décision de l'Union européenne en novembre de renouveler la licence de l'herbicide pour cinq ans, Emmanuel Macron avait promis que le glyphosate, principe actif du Roundup de Monsanto, serait interdit en France «dès que des alternatives auront été trouvées, et au plus tard dans trois ans». La substance est jugée cancérigène probable par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais «probablement non cancérigène» par l'Agence européenne pour la sécurité des aliments (Efsa). Mais dans le projet de loi du ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, examiné en première lecture au Palais Bourbon et voté dans la nuit de lundi à mardi, point d'article sur le glyphosate. Y figurent en revanche des mesures pour réduire les pesticides (interdiction des re-

mises, rabais et ristournes, encadrement de la publicité...), auxquelles les députés ont donné leur feu vert. Les députés ont aussi approuvé une extension du champ de l'interdiction des néonicotinoïdes, insecticides «tueurs d'abeilles».

## Les pesticides près des maisons pas interdits

Des amendements notamment de la commission du Développement durable de l'Assemblée et de l'ex-ministre PS Delphine Batho, qui posait un terme en 2021, ont été massivement rejetés. Même sort pour un amendement prévoyant des dérogations possibles jusqu'en 2023, repoussé par 63 voix contre 20. La proposition était portée par Matthieu Orphelin (LREM), proche de Nicolas Hulot, et cosignée par une cinquantaine de membres



Le gouvernement l'assure, le glyphosate sera tout de même abandonné en 2021, «en partenariat» avec les industriels. Photo AFP

du groupe majoritaire. «C'est un signal attendu par beaucoup», a plaidé en vain Matthieu Orphelin, alors que deux pétitions ont rassemblé «plus de 400.000 Français». La sortie de la France du glyphosate d'ici 2021 est «un engagement clair» d'Emmanuel Macron et «ce sera fait en partenariat avec les industriels», même si ce n'est pas «inscrit dans la loi», a promis hier le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux sur Franceinfo. Le chef de l'État «a fixé un objectif am-

bitieux et pragmatique» et «nous mettons toutes les chances de notre côté» en poursuivant les recherches sur les alternatives, avait justifié Stéphane Travert dans l'hémicycle. Le ministre de la Transition écologique Nicolas Hulot a lui reconnu être «décou», estimant néanmoins que cet «objectif» n'était «pas remis en cause». L'Insoumis Loïc Prud'homme a jugé le sujet «emblématique de ce qu'est le renoncement du gouvernement sur le modèle agricole». À

l'inverse, la droite et le centre se sont opposés à ces amendements pour ne pas «pénaliser les agriculteurs» (LR). Stéphane Travert a aussi rétro-pédalé sur un sujet lié: il s'agissait de permettre d'interdire ou d'encadrer l'utilisation des pesticides à proximité des résidences habitées. Le ministre l'a retiré face à une large levée de boucliers de la droite, du centre et du MoDem, qui s'inquiétaient du manque de précisions ou des conséquences pour les agriculteurs.

## Abattoirs

### Les caméras testées mais pas obligatoires

L'Assemblée a voté dans la nuit de dimanche à lundi le principe d'une expérimentation de la vidéosurveillance dans des abattoirs volontaires pour veiller au bien-être animal, plutôt qu'une obligation de caméras, après de vifs échanges. Ces vidéos seront consultables en interne et par les services vétérinaires. Le projet de loi prévoit par ailleurs le doublement des sanctions en cas de mauvais traitements sur

les animaux (portées à un an d'emprisonnement et à 15.000€ d'amende), et la création d'un nouveau délit visant à réprimer les mauvais traitements envers les animaux commis dans les transports et les abattoirs. L'amendement d'Olivier Falorni (non-inscrit) qui prévoyait une obligation de la vidéosurveillance a été rejeté. «Régression et reniement», a accusé sur twitter le député, voyant dans l'expérimentation «un rideau de fumée grotesque».

## Étiquetage

### Pas d'obligation du Nutri-score

Des amendements défendus notamment par Olivier Véran (LREM, ex-PS) et d'autres «marcheurs», ainsi que des MoDem et LFI, pour rendre obligatoire la mention du Nutri-Score (étiquetage avec un code couleur) sur tous les supports publicitaires pour les denrées alimentaires ont été rejetés, par 45 voix contre 18. «Quand on vous dit: mange ces céréales» et «le Tigre est en toi», ce qu'on oublie de vous dire (...) c'est qu'il y a

aussi 50 grammes de sucres ajoutés et 30 grammes de graisse saturée», a notamment observé Olivier Véran (LREM, ex-PS), médecin, notant qu'il ne s'agit pas d'interdire mais de «donner une juste information». Mais le ministre a notamment invoqué le «risque» européen que cela ferait peser sur l'expérimentation en cours concernant cet étiquetage, «une belle démarche» mais basée sur le volontariat.

## Enfants

### Maintien de la pub pour la malbouffe

Des députés LREM, socialistes, Insoumis ou encore LR ont cherché à interdire ou limiter les messages publicitaires en faveur des «produits alimentaires et boissons trop riches en sucre, sel ou matières grasses et ayant pour cible les enfants de moins de seize ans» sur «tout support de communication radiophonique, audiovisuel et électronique». L'ensemble des amendements ont été rejetés dimanche, celui

porté par Guillaume Garot, objet d'un scrutin, par 49 voix contre 13. «Demander aux industriels de l'agroalimentaire d'être vertueux face à nos enfants, c'est comme demander à une dinde de voter pour les fêtes de Noël, c'est pas possible!», a lancé le MoDem Richard Ramos. Le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert a souligné «le rôle de régulateur du CSA» qui peut «travailler sur les contenus».

# Aides sociales: cafouillages au gouvernement

L'exécutif va-t-il tailler dans les aides sociales? Le Maire l'a laissé entendre. Pas question, ont assuré depuis plusieurs ministres. Pourtant, hier, Darmanin a affirmé qu'il y en avait «trop».

Difficile, sur le sujet politiquement sensible des aides sociales, de voir clair dans les intentions de l'exécutif. Le gouvernement souffle le chaud et le froid, avant la publication très attendue d'un rapport d'experts chargé d'identifier des pistes d'économies budgétaires. «Ce qui est certain c'est qu'il y en a trop» et «qu'elles sont parfois contradictoires», a estimé hier sur RTL le ministre des Comptes publics Gé-

rald Darmanin. Le ministre a tenu à distinguer deux types de prestations. «Il y a des aides sociales aujourd'hui pour les gens qui sont casés par la vie», a-t-il détaillé, citant l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et le minimum vieillesse, que l'État a décidé d'augmenter. «Ce sont des aides sociales légitimes», a insisté le ministre. Et puis «il y a des aides sociales» attribuées lorsqu'on est «entre deux périodes

d'activité. Et malheureusement elles ne sont pas incitatives pour sortir de cette période d'inactivité.» La prime d'activité qu'Emmanuel Macron s'était engagé pendant la campagne présidentielle à revaloriser, pourrait-elle être ratée? Le gouvernement, tout en laissant entendre qu'une refonte est possible, s'en défend. «Il faut revoir le système sans toucher aux aides sociales individualisées», a jugé hier Gé-

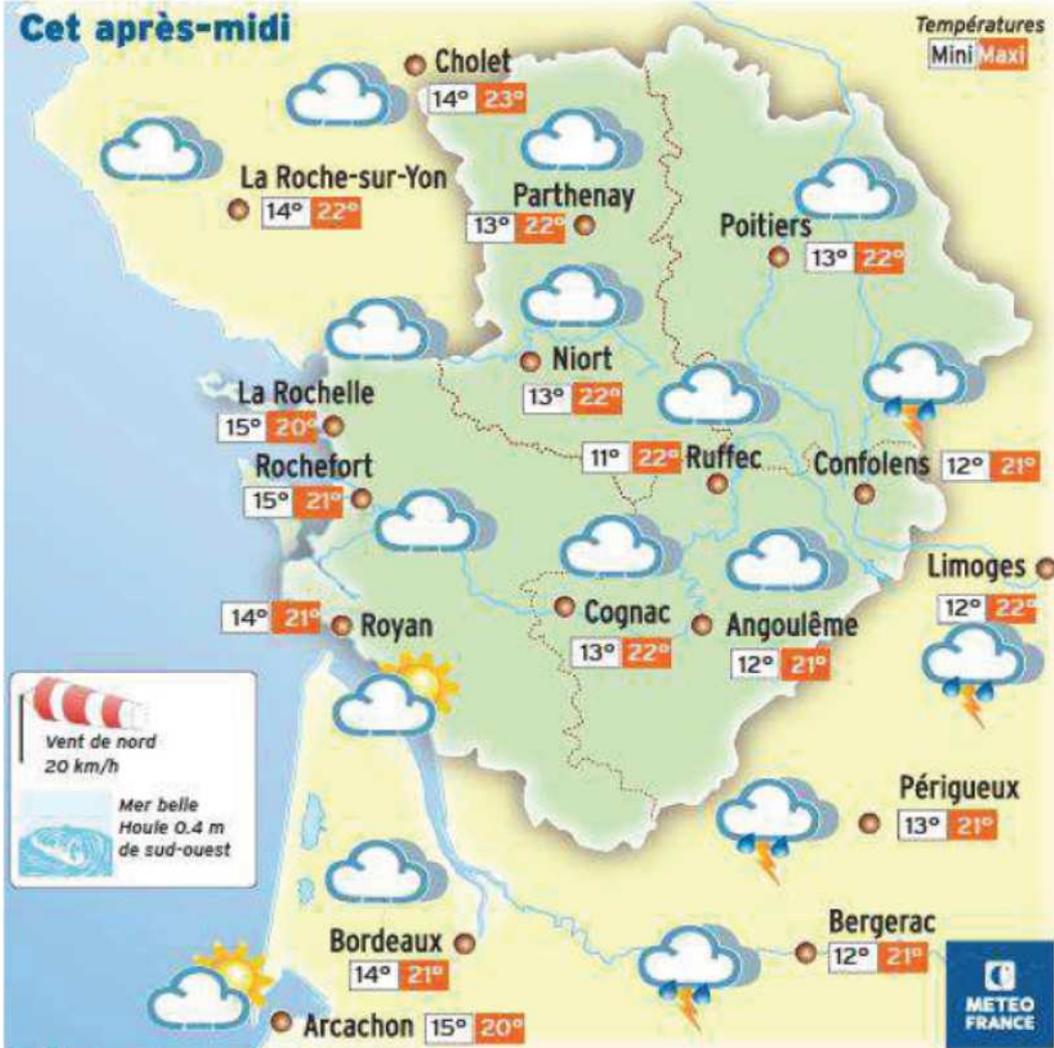
rald Darmanin. Le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a aussi assuré que les aides individuelles «ne baisseront pas». Ce dernier avait rappelé à l'ordre la semaine dernière le gouvernement, après un couac entre Bruno Le Maire - qui avait jugé «peut-être légitime de réduire la politique sociale sur l'emploi» - et Gérard Darmanin, qui avait évoqué une différence de «sensibilité».



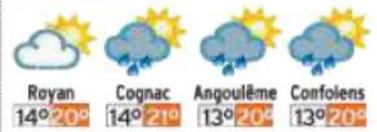
«Il faut revoir le système sans toucher aux aides sociales individualisées», a précisé Gérald Darmanin. Photo AFP

# Cet après-midi

Températures  
Mini/Maxi



## Jeu



## Vendredi



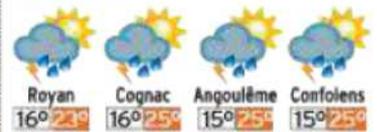
## Samedi



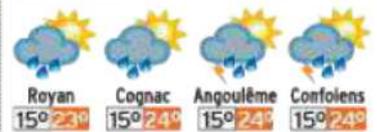
## Dimanche



## Lundi



## Mardi



### Ciel chargé, averses éparses.

Les nuages prédominent, les éclaircies sont timides et quelques averses menacent l'après-midi. Le vent est faible à modéré de Sud, puis Sud-Ouest. Les températures sont proches de 20 degrés en bord de mer et comprises entre 21 et 23 dans les terres

# Pas d'interdiction du glyphosate dans la loi

**AGRICULTURE** Macron s'était engagé à une sortie d'ici 2021. Les députés en ont décidé autrement

C'est dans la nuit de lundi à mardi, au 7<sup>e</sup> jour du débat à l'Assemblée nationale sur la loi issue des États généraux de l'alimentation, que les députés ont balayé les amendements – y compris ceux présentés par des élus La République en marche –, visant à graver dans le texte législatif une sortie du glyphosate en 2021. Il n'y aura donc pas d'interdiction des produits à base de cet herbicide mais une commission parlementaire « de suivi de la fin du glyphosate », annoncée par le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert.

C'est la conclusion controversée de plusieurs épisodes, où le principe actif du Roundup® de Monsanto aura été au centre des échanges plus ou moins musclés entre les agriculteurs et les associations environnementales, de pétitions citoyennes, des intentions clamées haut et fort du président Macron, des actions et des discours de l'industrie chimique et aura fait l'objet d'études scientifiques sur sa dangerosité. Études « sans appel » pour les uns et « à approfondir » pour les autres.

## Le « rétropédalage »

Alors pourquoi l'interdiction n'a-t-elle pas été votée, et ce, alors qu'Emmanuel Macron avait sommé le



Il n'existe pour l'heure pas d'alternatives au glyphosate sans changement de modèle de production. PHOTO J.F. MONNIER/AFIP

## ALTERNATIVES

Pour les industriels comme pour les agriculteurs, le succès du Roundup® est lié à son efficacité. Pour le moment, il n'existe pas de substitut stricto sensu. Si l'on raisonne en modèle de production, les alternatives existent mais elles sont naturelles et/ou mécaniques. Certaines méthodes sont dites préventives, telles que la rotation des cultures, les couverts végétaux, le paillage ou le faux semis. D'autres sont curatives, tels que le désherbage mécanique, thermique ou manuel. Reste à imaginer des solutions applicables sur de grandes parcelles et moins chronophages.

gouvernement, fin novembre, « de prendre les dispositions nécessaires pour que l'utilisation soit interdite en France dès que des alternatives auront été trouvées, et au plus tard d'ici trois ans » ? L'intention du président était pourtant claire : soumettre l'interdiction à la « découverte » d'alternatives au produit et poser une date – 2021 – au-delà de laquelle, alternative ou pas, le glyphosate serait rayé de la surface agricole française.

Conditionner l'interdiction à la découverte d'alternatives, c'est ce que demandait la FNSEA, syndicat agricole majoritaire, qui redoutait que le délai des trois ans ne suffise pas et entraîne une distorsion de concurrence avec les voisins européens. D'autant que l'Union européenne a renouvelé la licence de l'herbicide pour cinq ans.

En renonçant à imposer une date, le gouvernement a été taxé de « rétro-pédalage » par Générations futures, de « non-assistance à personnes en danger » par la Fondation pour la nature et l'homme, et a provoqué une « vraie déception, car l'urgence écologique et de changement de modèle agricole est si forte », selon Matthieu Orphelin, député LREM,

proche de Nicolas Hulot, qui présentait un amendement de « sortie programmée ».

#### « Feuille de route »

En somme, qu'une alternative soit trouvée ou pas, le glyphosate ne sera pas interdit. Et ce, alors que Stéphane Travert ne cesse de rappeler « qu'à aucun moment, l'interdiction n'avait à être dans la loi ». « Nous avons construit, avec Agnès Buzyn, Frédérique Vidal et Nicolas Hulot, la feuille de route pour une agriculture moins dépendante aux pesticides en mobilisant tous les acteurs : gouvernement, agriculteurs, acteurs de la recherche, de l'innovation et de la diffusion », préfère rappeler le ministre de l'Agriculture.

La FNSEA, elle aussi, a souhaité montrer sa bonne volonté et a publié, avec une quarantaine de partenaires de la recherche et de l'innovation, un « contrat de solutions ». On va donc chercher des solutions. Ça prendra un, deux, trois, cinq ans. Voire peut-être plus si la licence du produit incriminé est, après 2023, de nouveau prolongée par l'Europe...

**Valérie Deymes**

## BIEN VU



**SANDRA BALIAN À CHÂTEAUBERNARD.** Samedi dernier, bien après l'orage, aux alentours de 21 h 30, on a admiré ce double arc-en-ciel parfaitement dessiné. Photo prise sur le parking de la chapelle Sainte-Thérèse, avenue de Barbezieux à Châteaubernard.

**f** Voici une photo d'Alain Suet au château, samedi, jour de « l'Apocalypse » !  
Page Facebook Château de La Mercerie



## Sandra Marsaud interroge le ministre de l'Agriculture

**ASSEMBLÉE** Hier après-midi à l'Assemblée nationale, Sandra Marsaud (LREM), députée de Charente, a interrogé le ministre de l'Agriculture sur les difficultés rencontrées par les viticulteurs de Nouvelle-Aquitaine touchés par les orages de grêle de samedi. Elle en a appelé « au soutien du gouvernement » et a notamment évoqué la question du seuil de déclenchement des assurances, qu'elle considère trop haut. Elle a également plaidé pour la mise en place d'un « système d'épargne de précaution ». Stéphane Travers a répondu en détaillant les mesures qui, selon lui, seront rapidement prises. À savoir : le recours à de l'activité partielle ; l'exonération ou le dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) ; le report du paiement des cotisations sociales ; l'autorisation de circulation et de vente de « vendanges fraîches ». Comprenez que les viticulteurs qui ont la chance de ne pas être sinistrés et chez qui la récolte sera bonne pourront vendre du raisin, des « vendanges fraîches », à leurs collègues du même cru moins chanceux.



L'exploitation de la Renardière, à Rouillac, a été laminée, samedi, par des grêlons d'un orage arrivé plein sud. PHOTO ANNE LACALUD

# Pourquoi la grêle a frappé à un mauvais moment

**VIGNOBLE DU COGNAC** Négociants et viticulteurs peinaient à fixer le rendement de la prochaine récolte. L'orage leur rappelle que le cognac est sensible aux aléas climatiques

OLIVIER SARAZIN  
o.sarazin@sudouest.fr

Samedi après-midi, la grêle a touché environ 1 000 exploitations, sur 10 000 hectares, soit environ 7,5 % du vignoble du cognac, dont 3 500 ha sont presque déchiquetés. L'orage a suivi un couloir de trois à quatre kilomètres de large, faisant de gros dégâts près de Mirambeau, Jonzac et Pons (17), dans le cru des Borderies, mais aussi dans le secteur ouest de Matha et le Rouillacais. Ici, les prochaines vendanges sont compromises. L'épisode climatique affectera-t-il l'ensemble de la récolte ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer. Une certitude en revanche : la grêle a frappé à un bien mauvais moment. Voici pourquoi.

**1 Le cognac se vend, le négoce a soif de matière première**  
203,2 millions de bouteilles ont été livrées à la surface du globe ces douze derniers mois (+12,7%). Un record. Tous les marchés sont bien orientés et le négoce veut satisfaire la demande. Il a soif de matière première. Hennessy, par exemple, est

|      | Rendement maximum espéré (sans les réserves) | Rendement effectif moyen constaté dans le vignoble |
|------|--|--|
| 2017 | 12   | 8,64   |
| 2016 | 11,02  | 10,25  |
| 2015 | 10,84  | 12,31  |
| 2014 | 11,70  | 11,11  |
| 2013 | 11,71  | 8,87   |
| 2012 | 10,83  | 9,49   |
| 2011 | 10,52  | 11,35  |
| 2010 | 9,5  | 11,34  |
| 2009 | 8,12   | 11,39  |
| 2008 | 10,85  | 8,95   |

Les rendements sont exprimés en hectolitres d'alcool pur par hectare.

Sources : BNIC

infographie

confronté à des problèmes d'approvisionnement et contingente son VS aux États-Unis. Hennessy et les autres maisons doivent renouveler les stocks, préparer les jeunes cognacs qui seront commercialisés dans les deux ou trois ans, sans oublier de penser aux qualités supérieures qui dormiront plus longtemps, bien à l'abri des chais. Selon les formules

mathématiques du « business plan » du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), il conviendrait d'atteindre en 2018 un objectif de production très ambitieux : 14,64 hectolitres d'alcool pur par hectare ! On friserait les limites agronomiques du cépage ugni-blanc. Du jamais vu dans la région, où l'on sait pourtant faire « pisser la vigne » !

## 2 Avec le gel, la récolte 2017 fut très moyenne

Résumons : le négoce a grand soif mais avec le gel printanier d'avril 2017, la dernière récolte fut moyenne. On espérait 12 hl AP/ha. Le rendement effectif fut de 8,64, bien en deçà de la moyenne des dix dernières années (10,37, lire notre infographie ci-contre). Certes, la réserve climatique disponible – soit environ 184 000 hectolitres d'alcool pur – a limité la casse. Mais la filière n'a plus de poire pour la soif.

## 3 La filière peine à fixer le rendement 2018

Le 23 mai, le comité permanent du BNIC n'a pas réussi à fixer le rendement 2018. Le négoce veut ouvrir grand les vannes de la production. La viticulture est plus réservée et demande notamment que les eaux-de-vie de 2 ans d'âge soient mieux payées (+10% environ). La prochaine réunion avait été programmée le 5 juin. Avec la grêle, les négociations vont prendre plus de temps. Elles pourraient aboutir fin juin, peut-être le 26.

# Le préfet travaille sur le long terme

**GRÊLE** Pierre N'Gahane s'est rendu compte des dégâts hier à Rouillac

Comme une impression de déjà-vu. Hier après-midi, le préfet Pierre N'Gahane était dans les vignes pour se rendre compte des dégâts après l'orage de grêle qui a meurtri le vignoble du cognac, en Charente et en Charente-Maritime. Une situation qui, malheureusement, se reproduit de plus en plus souvent, au rythme des aléas climatiques qui s'accroissent. « On se rend compte que, depuis les années 2000, les catastrophes nous arrivent presque tous les ans », déplore Christian Vignaud. Le maire de Plaizac et président de la Communauté de communes du Rouillacais faisait partie du déplacement, car lui aussi est viticulteur. « Si la grêle arrive tous les deux ans, que va-t-on faire ? », interroge son collègue Bertrand Feugnet, en direction du préfet qui visite

son champ à Sonnevillie, dans la commune de Rouillac.

## Finis les « pansements »

Pierre N'Gahane s'est montré attentif aux remarques. Contre toute attente, le représentant de l'État n'a pas donné la liste des mesures habituelles en faveur des viticulteurs. Ces actions ont été énumérées par le ministre de l'Agriculture, hier à l'Assemblée (lire ci-contre la question de la députée Sandra Marsaud). Le préfet de Charente, lui, semble vouloir miser sur le long terme. « Sur ces questions, il faut travailler sur des schémas plus structurels, a-t-il déclaré. Souvent, l'État fait des compensations financières. Ce ne sont que des pansements. Maintenant, il faut des outils pérennes. J'espère qu'à ce titre, la réu-

nion de vendredi sera fondatrice. » Le préfet fait référence au grand bar-num qui aura lieu à Cognac après-demain. Le préfet de région présidera en effet une réunion commune aux deux Charentes. Le but est de préparer l'ouverture, pour le 6 juin, d'une cellule d'urgence composée des représentants de la filière (bordeaux et cognac), des Conseils départementaux et régionaux et des services de l'État pour proposer rapidement des mesures concrètes. « Mais on sait qu'on va perdre une production d'au moins 30 000 hectolitres d'alcool pur cette année », prévient déjà Christophe Véral, le président du syndicat des viticulteurs.

La délégation, qui comptait également le président du Conseil départemental François Bonneau, s'est en-



**Pierre N'Gahane a visité deux exploitations, hier, à Rouillac.**

PHOTO ANNE LACAUD

suite rendue à l'usine Martell de Rouillac, qui a rouvert après un effondrement d'une partie de sa façade, samedi, à la suite des vents violents.

**Jonathan Guérin**

# « Une volonté de se parfaire »

**FRANC-MAÇONNERIE** Hier soir, le grand maître de la Grande Loge de France était à L'Isle-d'Espagnac. L'occasion de s'intéresser à cette communauté toujours très discrète

RECUEILLI PAR MARIE FAUVEL  
m.fauvel@sudouest.fr

Hier soir, le grand maître de la deuxième obédience maçonnique de France, la Grande Loge de France (GLDF), Philippe Charuel, était à L'Isle-d'Espagnac pour une conférence. Un exercice dont il est coutumier : « J'en ai fait 200 en trois ans, depuis le début de mon mandat. » L'occasion de lever le voile sur une communauté toujours très secrète pour les non-initiés.

« Sud Ouest » Pourquoi vouloir communiquer sur la franc-maçonnerie ?

**Philippe Charuel** Je fais ces conférences depuis le premier jour de mon mandat, pour apporter plus de transparence au grand public. Je le fais aussi car les médias ont beaucoup évolué. Sur Internet, nous trouvons toutes sortes de discours qui sont pris sans acte de discernement. Nous avons vu apparaître des termes comme les Illuminati, sans même que les gens connaissent le sens étymologique de ce mot, ou parler de complot maçonnique. Il est donc important pour nous d'aller à la rencontre d'un public le plus large possible.

Mais que lui dévoilez-vous à ce public, vous qui prônez le secret d'appartenance, de contenu et de vécu ?

Ces secrets sont nécessaires. Celui de l'appartenance est propre à chacun puisqu'un franc-maçon peut, et lui seul, se dévoiler de son vivant. Si je vous dis que Mozart était franc-maçon, je ne lui fais pas courir grand risque. Par contre, s'il s'agit d'un mort plus contemporain, nous devons prendre l'avis de ses proches.

Comme vous l'avez fait récemment pour Arnaud Beltrame (1)...

Arnaud Beltrame avait une famille restreinte : sa maman, son épouse et son frère. Tous les trois ont été consultés et ils m'ont dit qu'il « en aurait été très fier ». Pour ce qui est du secret d'appartenance, nous le préservons car les francs-maçons ont subi en France des persécutions lors du second conflit mondial.

Pour le secret de contenu, cela est en respect vis-à-vis de l'autre. Je ne vais pas dévoiler les secrets de la cérémonie d'initiation. C'est comme un bon film à intrigue dont on vous dirait la chute avant même que vous alliez le voir. Pour ce qui est du vécu, j'aime bien donner l'exemple de deux ados de 14 ans qui se racontent tout. L'un des deux vit une première expérience amoureuse, l'autre ne la comprendra absolument pas le temps qu'il ne l'aura pas vécue.

Mais alors c'est quoi la définition que vous apporteriez à la franc-maçonnerie ?



Philippe Charuel, grand maître de la Grande Loge de France. A.L.

Pour moi, ce sont des hommes et des femmes qui, à un moment de leur existence, se posent la question du sens de leur vie et souhaitent trouver leur propre réponse avec une volonté de se dépasser, de se parfaire.

On parle souvent d'entregent...

Un ancien d'HEC aidera plus un étudiant d'HEC qu'un autre. Il n'y a pas de passe-droit mais si un patron a un poste à pourvoir, entre deux candidats à compétences égales, dont l'un est franc-maçon, il préférera celui-là. Si le non-franc-maçon est plus qualifié, le patron le choisira, il a une société à faire fonctionner. Mais c'est comme dans n'importe quelle association. . .

La Grande Loge de France en Charente, ce sont deux loges à Angoulême et Cognac et 80 frères environ (sur 500 toutes obédiences confondues). Cherchez-vous à recruter ?

La répartition des obédiences en France n'est pas identique. À Annecy (74), d'où je suis originaire, nous avons sept loges et 262 frères. Nous ne faisons pas du prosélytisme, ce n'est pas le but de ces conférences. Après, si des gens de qualité veulent nous rejoindre, on étudiera leur candidature avec la plus grande bienveillance.

(1) Arnaud Beltrame est l'officier de gendarmerie mort assassiné lors de l'attentat de Trèbes.

# « Les efforts ont payé »

**CLUB SOROPTIMIST** Dorinda Poinaud, élève de 3<sup>e</sup> de Claude-Boucher a gagné le prix Lucie-André

Lucie André, un nom qui résonne dans le monde des clubs services charentais. Et tout particulièrement du côté des Soroptimist puisque c'est elle qui a jeté les bases du club en Charente, en 1948, avant de devenir présidente de l'Union française des Soroptimists de 1952 et 1954. Professeure de français au collège angoumois Anatole-France, elle a toujours été très attachée à l'enseignement de la littérature.

Rien d'étonnant alors à ce que le club de Cognac ait décidé, en partenariat avec le collège Claude-Boucher, de créer le prix Lucie-André, destiné à récompenser un ou une élève de 3<sup>e</sup> de l'établissement particulièrement méritant(e) et fêru(e) de français et de littérature.

## Deux prix coup sur coup

Cette année, le prix est donc revenu à Dorinda Poinaud. « Cela a été assez chaud, j'ai soutenu Dorinda, mais il y avait un autre élève qui aurait également mérité d'avoir le prix. Mais, c'est bien que ce soit elle, elle travaille beaucoup et a de l'ambition », indiquait hier M<sup>me</sup> Lepy, sa prof de français.

La jeune fille était, elle, aux anges : « Je ne m'y attendais pas du tout. Lorsque M<sup>me</sup> Marc est venue m'annoncer la nouvelle, j'ai crié », confiait-elle, visiblement émue. « Je perds mes mots... », ajoutait-elle. Un comble pour quelqu'un de doué en français. « Mais j'aime bien aussi l'histoire-géo, la musique, les arts, les cours de SVT.



**Dorinda Poinaud honorée.** D.F.

En sport, ça va aussi », poursuivait-elle. « C'est une des élèves les plus méritantes du collège. Elle a progressé chaque année », notait, de son côté, Nathalie Marc, la Principale.

Tout aussi fiers que leur fille, les parents de Dorinda abondaient. « Les efforts ont payé, c'est bien », souriait sa mère. D'autant qu'un bonheur ne venant jamais seul, Dorinda vient, également, de recevoir un prix lors d'un concours régional organisé par l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques. « En classe, M<sup>me</sup> Lepy nous avait demandé d'écrire une lettre de Poilu. Ensuite, elle m'a encouragé à participer à ce concours avec cette lettre. » Bien lui en a pris. Dorinda rentrera au lycée Jean-Monnet, à la rentrée. Et après ? « J'aimerais bien faire des études dans le milieu de l'ostéopathie. »

**Didier Faucard**

# Orlut sous les eaux

Un quartier transformé en lac. Hier matin, Orlut s'est réveillé sous l'eau. « Il a plu des cordes depuis 22 heures, lundi soir, et ça a fini de remplir les fossés », témoigne Alain Riffaud. Le maire de Cherves-Richemont a été appelé dans la nuit de lundi à mardi par des habitants inquiets de la montée des eaux. « À 3 h 30, je me suis rendu compte de ce qui se passait », raconte Jean-Pierre Pageaud. Ce retraité, qui a tenu pendant trente-cinq ans un restaurant sur la route de Cognac, n'a pu que constater les dégâts. « Il y avait 40 centimètres d'eau dans la maison. Et quand je suis sorti dans le jardin, j'avais de l'eau jusqu'à la taille. »

Les pompiers n'ont rien pu faire pour prévenir les dégâts. « Nous avons suivi les appels de détresse à partir de 3 heures du matin, rend compte le capitaine David Bardin, qui commande les pompiers de Cognac. On a suivi l'évolution de l'eau et utilisé des pompes pour évacuer l'eau. Il faut aussi surveiller le risque électrique dans les maisons inondées. »

## « De pire en pire »

Du côté des cinq pavillons inondés, c'est l'heure du bilan. « Mon assureur devrait arriver bientôt, poursuit Jean-Pierre Pageaud. L'eau a été tellement forte qu'elle a défoncé le bitume devant chez moi. La moitié de mes poules sont mortes. Mes



L'eau est montée par endroits jusqu'à un mètre. Le trop-plein a dû être évacué vers l'étang voisin de Garandeau. PHOTO J. G.

sept chiens de chasse sont heureusement sains et saufs. La cour où ils dorment la nuit est un peu surélevée, alors ils ont pu garder la tête hors de l'eau. »

L'endroit est particulièrement propice aux inondations. « On avait été sous l'eau il y a quatre ans, se souvient Emmanuelle. Cette fois, ça s'est arrêté pile devant ma porte. Mais je vais prendre ma journée pour surveiller car ils prévoient encore de la pluie. » Plusieurs sinistrés critiquent le manque d'attention : « C'est vraiment rageant d'en arriver là, entend-on. Les fossés ne sont pas entretenus. » Une voisine

abonde : « C'est de pire en pire, on dirait. Et les pouvoirs publics semblent attendre la catastrophe pour faire des travaux. » Jean-Pierre Pageaud confirme : « Je suis là depuis quarante ans et je n'ai jamais vu ça. »

Le maire de Cherves-Richemont dit ne pas trouver de réponse : « On reçoit l'eau de très loin et tout est canalisé vers Orlut. On est un peu impuissant, et je ne sais pas ce qu'on peut faire. C'est navrant pour ces pauvres gens. » Le temps de laisser les secours intervenir, la route a été coupée jusqu'à la mi-journée.

**Jonathan Guérin**



Cela se passe à Châteaubernard jusqu'à samedi. PHOTO SANDRA BALIAN

## La médiathèque fait le ménage

**CHÂTEAUBERNARD** Dès aujourd'hui et jusqu'à samedi, réservez-vous un peu temps pour faire un petit tour à la médiathèque qui désherbe. La deuxième édition de Salut les bouquins ! reprend les tarifs 2017 : comptez un livre ou un CD à 1 € ; vous pourrez acquérir 5 revues pour 5 € ; si vous achetez 5 documents, le 6<sup>e</sup> est offert. En cas de mauvais temps, une solution de repli est prévue dans les salles d'exposition municipales. Horaires : aujourd'hui et demain de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 14 à 18 heures, samedi de 9 h 30 à 12 h 30.